

Saisissez votre recherche...



 FERMER



## La ludothèque

La Ludothèque municipale est un lieu qui permet l'accès aux jeux et aux jouets pour tous.

## Présentation



C'est un lieu de rencontre ludique qui met à disposition de ses adhérents des jeux, jouets, structures et matériel d'animation pour du jeu sur place (0-6 ans accompagnés d'un adulte) ou pour de la location (pour tous)..

Avec la ludothèque, partez à la découverte d'une multitude de jeux, plus de 4 000

- > Des jeux de société classiques et les nouveautés
- > Des structures d'animation pour les kermesses, les fêtes d'anniversaire, les manifestations locales ... (jeux Picards, jeux géants, piscine à balles, maison de jardin, toboggans, vélos, trottinette, rollers, ballons, etc...)
- > Des jouets et du matériel d'éveil pour les plus petits (porteurs, transats, lits parapluie, matériel de motricité, tapis d'éveil...)
- > Des costumes et leurs accessoires pour les enfants et les adultes, des instruments de musique, des jeux de construction

Aujourd'hui, le jeu n'est plus seulement ludique, ni réservé qu'aux enfants. Il est présent

dans tous les domaines de la vie quotidienne (famille, école, télévision, informatique ...) et professionnelle (recrutement, stage de formation, santé, thérapie ...).

Nous espérons qu'au travers de la ludothèque et de ses actions, nous pourrions faire reconnaître les valeurs du jeu et la place importante de ce dernier dans notre environnement quotidien.

## Horaires



### **Venir louer un jeu :**

- > Le lundi de 9h à 12h
- > Le mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- > Le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h
- > Le jeudi de 9h à 12h
- > Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Aucun prêt et retour de jeu le lundi et jeudi après-midi. Adhésion obligatoire.

### **Jouer sur place hors vacances scolaires :**

- > Le lundi de 9h30 à 12h
- > Le mardi de 9h30 à 12h et de 16h30 à 18h
- > Le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h
- > Le vendredi de 9h30 à 12h
- > Le samedi de 14h à 17h. (plus de 10 ans)

### **Jouer sur place pendant les vacances scolaires :**

- > Le mardi et mercredi, de 9h30 à 11h30 et de 14h à 17h

Pour les associations et les collectivités, des jours sont prévus pour le prêt et le jeu sur place pour les groupes. Uniquement sur réservation.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la ludothèque du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (16h30 le vendredi)..

## **Tarifs**

### **Les tarifs pour les particuliers :**

- > Soissons et Agglomération : 10 €
- > Extérieurs Soissons : 50 €

### **Les tarifs pour les professionnels (associations, écoles, etc.) :**

- > Soissons et l'Agglomération : 25 €
- > Association soissonnaise partenaire de la Ville de Soissons à l'occasion de nombreuses manifestations communes : 15 €
- > Extérieur Soissons : 80 €

18 rue Richebourg 02200 Soissons

03.23.59.97.82

[ludotheque@ville-soissons.fr](mailto:ludotheque@ville-soissons.fr)

# Inscription

## CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

L'accès de la Ludothèque est sujet à une adhésion familiale annuelle.

Elle donne droit :

- > Au jeu sur place pour tous, les enfants seront accompagnés d'un responsable légal.
- > Au prêt de jeu pour tout membre adhérent

## PRÉINSCRIPTION

### Première étape

Téléchargez et remplir les documents suivants si vous adhérez en tant que particulier ou professionnel (attention deux fiches et règlements différents selon le cas) :

[Fiche de renseignements pour les particuliers sur la famille](#) (pour information, la location dépend de cette fiche : cela donne droit à un jeu par membre plus un jeu pour la famille. Exemple une famille composée du père, mère, deux enfants et de quatre grands-parents donne droit à 9 emprunts de jeux).

[Fiche de renseignements pour les professionnels](#) avec noms du responsable et de l'équipe.

[Règlement intérieur pour les particuliers](#) et [règlement intérieur pour les professionnels](#) où pour les deux, un coupon est à signer à l'intérieur, après lecture et acceptation de celui-ci.

### Deuxième étape

Se rendre à la Ludothèque avec la fiche de renseignements dûment remplie, le coupon du règlement intérieur signé ainsi qu'un justificatif de domicile, le livret de famille et une attestation de responsabilité civile pour l'année en cours plus le paiement de l'adhésion en espèces ou en chèque.



# Retour de jeux empruntés avant le confinement



# Syn Bird





## VILLE DE SOISSONS

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02200 SOISSONS

☎ **03 23 59 90 00**

@ **CONTACTEZ-NOUS**

